

Mémoire
Présenté à la Ville de Montréal

Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de
Montréal. politique et mesures de mise en œuvre

Par
Clotilde Bécharde

Octobre 2007

Introduction

Nous présentons ce mémoire au conseil municipal de la Ville de Montréal concernant le projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes à titre personnel. Ayant récemment réalisé un projet de recherche portant sur les pratiques et les stratégies d'appropriation spatiale des groupes de femmes, et ayant rencontré en entrevue une dizaine de groupes de femmes montréalais ainsi que les instances qui les représentent et travaillent auprès d'elles, nous jugeons être dotée d'une expertise qui puisse être profitable dans le cadre de la présente consultation publique. Les résultats obtenus dans le cadre de notre recherche nous permettent d'apporter un regard sur le projet de politique d'égalité de la Ville de Montréal puisque nombreuses sont nos répondantes ayant contribué à mettre en lumière le rapport des femmes à la ville et les moyens à mettre en place afin que la ville puisse refléter leurs besoins et intérêts spécifiques. Dans le cadre de ce présent mémoire, nous nous concentrons principalement autour de l'axe « gouvernance ». Toutefois, nous apportons également un commentaire pour les axes « services aux citoyennes » et « développement économique ». En outre, nous tenons à remercier l'équipe de DiverCité pour son appui dans l'élaboration de ce mémoire.

Les engagements de la ville de Montréal à l'égard des femmes

De nombreuses études ont démontré l'importance du relais politique pour une meilleure prise en compte des besoins et des intérêts

particuliers des femmes afin de revendiquer l'égalité avec les hommes dans la ville. Soulignons d'emblée les nombreux engagements de la Ville de Montréal à l'égard de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes qui sont autant de principes sur lesquels la gestion et la planification de l'espace urbain doivent s'appuyer. Depuis les années 1990, la Ville de Montréal, par l'entremise du Programme Femmes et Ville, a reconnu l'importance de prendre en considération les besoins particuliers des femmes dans la ville. Tous ces engagements représentent des acquis certains pour les Montréalaises. Par ailleurs, mentionnons que ces avancées sont aussi le fruit d'une prise de conscience de la part des groupes de femmes montréalais quant à l'importance d'intervenir à l'échelle municipale pour l'amélioration de la condition féminine et pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est dans cette optique que nous soulignons l'importance d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal. Agissant comme un engagement clair de la part de la Ville de Montréal et un outil sur lequel les Montréalaises peuvent s'appuyer afin de revendiquer une plus grande égalité avec les hommes, cette politique est porteuse de nombreux espoirs. Néanmoins, nous souhaitons y apporter quelques commentaires qui nous semblent plus que pertinents pour que se concrétise la mission d'une telle politique.

1. Priorités de la politique et mise en œuvre

Il est mentionné dans le projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes que la Ville de Montréal n'engagera pas de budget particulier pour son application, sauf en cas d'obligation légale, et que sa mise en œuvre se fera dans le cadre de budgets existants (Ville de

Montréal, p. 7). Par ailleurs, il est prévu que la mise en œuvre de la politique se fasse par les différents services municipaux concernés, mais également par les acteurs issus de la société civile (Ville de Montréal, p. 21). Nous nous questionnons quant à cette approche. D'une part, bien que certaines instances relevant de la Ville centre et des arrondissements soient visées, comment seront identifiés l'ensemble des acteurs concernés par cette politique? D'autre part, comment la Ville s'assurera-t-elle de l'intégration des mesures prévues dans le projet de politique par tous ces intervenants? Sans un organe de coordination pour l'application de la politique d'égalité, il reste fort à parier que plusieurs des mesures proposées ne constitueront pas une priorité pour plusieurs des acteurs impliqués. En outre, il est suggéré que le Conseil des Montréalaises assure un suivi de l'application de la politique d'égalité. Or, il est important de souligner que les membres du Conseil des Montréalaises, organisme indépendant de la Ville de Montréal, agissent à titre bénévole et dont les ressources, tant humaines que financières, sont limitées. Par ailleurs, il faut demander que l'on s'assure qu'un plus grand soutien permettra au Conseil des Montréalaises, un organisme indépendant, de faire le suivi, notamment parce que des membres de la société civile y siègent. Cependant, nous pensons que ce n'est pas au Conseil des Montréalaises de faire la mise en œuvre précisément parce que c'est un organisme qui n'est pas intégré dans la fonction publique et qui ne peut pas donner de commandes ou exiger des comptes aux services municipaux. Le meilleur choix serait donc d'avoir un bureau qui relève directement de la direction générale et qui s'occupe uniquement de femmes et ville. Rappelons que ce bureau faisait partie des engagements du Sommet. Dans de nombreux pays européens et américains ayant mis sur pied une politique d'égalité entre les femmes et les hommes, un tel bureau a de fait été mis en place afin d'assurer non seulement un suivi efficace de son

application, mais également sa coordination. Nous croyons que la Ville de Montréal devrait en faire tout autant.

2. Femmes et gouvernance

Une des priorités du projet de politique d'égalité concerne la participation des femmes aux processus décisionnels :

Une vraie démocratie ne peut s'exercer sans la contribution égalitaire des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Cette contribution va au-delà de l'égalité numérique. Elle implique la participation des femmes à la prise de décision, au partage du pouvoir et à l'imputabilité. (Ville de Montréal, 2007, p. 5)

Qu'entend-on par participation des femmes à la prise de décision? À quels espaces politiques cherche-t-on favoriser la participation des femmes? Si l'on appréhende la participation des femmes sous l'angle de la gouvernance, il convient de considérer tous les espaces à l'intérieur desquels les femmes participent de la vie démocratique de l'espace urbain, et non seulement les instances de participation publique mises en place par la Ville de Montréal. Nos études ont démontré que les femmes sont dans bien des cas peu enclines à investir ces espaces de participation publique (comme les séances de conseil d'arrondissement et les consultations publiques), alors qu'elles participent souvent localement, notamment à l'intérieur des groupes de femmes, à des activités de prise de parole et de reprise de pouvoir sur leur environnement. Par le fait même, nous considérons primordial qu'une plus grande place soit faite aux groupes de femmes dans la gouvernance urbaine, puisqu'ils sont porteurs de la voix des femmes issues de la base. C'est par ailleurs de ces groupes de femmes que sont nées les déclarations citoyennes, un important outil de prise de parole et

d'apprentissage de la vie démocratique pour les femmes. Ainsi, un meilleur échange et une communication accrue entre les groupes de femmes et la Ville de Montréal pourrait être envisagée.

En outre, comme la participation des femmes aux instances de participation publique mises en place par la ville est faible, il serait également important de considérer certains mécanismes afin d'y favoriser la participation des femmes. Plusieurs femmes soulignent en effet la mauvaise circulation des informations concernant la tenue des séances de conseil d'arrondissement et leur faible accessibilité, en termes d'horaire et de transport. Par ailleurs, le fait qu'un service de garde pour les enfants n'y soit pas prévu constitue un frein à la participation des femmes, qui se voient incapables de se dégager de leurs responsabilités familiales. Tenir des séances près des stations de métro, prévoir un transport, offrir un service de garde et ajuster les horaires pourraient constituer quelques-unes des mesures à envisager.

En plus de favoriser la participation des femmes aux processus décisionnels, il importe de favoriser une meilleure prise en compte des besoins et des intérêts des femmes par l'ensemble des structures municipales. Ainsi, le projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes suggère-t-il de faire de l'ADS un outil primordial pour l'ensemble des services municipaux. Nos recherches ont soulevé un manque flagrant de sensibilisation à l'égard de l'importance de cet outil, notamment dans les conseils d'arrondissement qui constituent des espaces où de nombreuses décisions portant sur la gestion et la planification de la ville se prennent. Il importe d'assurer des mécanismes afin d'assurer l'application de l'ADS, comme outil essentiel à l'atteinte de l'égalité entre les femmes

et les hommes, à tous les niveaux municipaux et au sein de tous les services.

3. Services aux citoyennes

Nous sommes d'avis que la Ville de Montréal doit en effet améliorer l'offre de services destinés aux Montréalaises. Néanmoins, force est d'admettre que dans le présent projet de politique d'égalité, rien ne concerne leur accessibilité en termes de coûts, mis à part ce qui concerne les activités culturelles. Comme de nombreuses Montréalaises vivent une situation de précarité financière et d'isolement, la gratuité d'activités de loisir et de sport, de même que du transport en commun pour les personnes à faible revenu, constitue un enjeu prioritaire pour leur pleine intégration et leur participation à la société montréalaise. L'inaccessibilité de nombreux services et activités, couplée aux coûts élevés du transport en commun, entraînent un isolement toujours plus grand des femmes à faible revenus. La Ville doit tenir compte de cette réalité.

4. Femmes et développement économique

En ce qui concerne l'axe « Femmes et développement économique », il semble que le projet de politique d'égalité favorise une certaine conception de l'économie au détriment de l'économie solidaire, contrairement à un grand nombre de femmes pour qui cette avenue correspond de manière plus adéquate à leurs préoccupations. En effet, il ne s'agit pas seulement de favoriser l'implication des femmes dans le

créneau des sciences et technologies, mais de voir ce qui est à même de rejoindre les intérêts des femmes, notamment en ce qui a trait à la pauvreté. Représentant la plus large part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les Montréalaises sont confrontées à des problèmes liés à leur insertion socioéconomique. Il nous semble donc que cet axe de la politique devrait davantage tenir compte de cette réalité et de favoriser des actions en ce sens, comme le développement d'un système économique plus solidaire.

Par ailleurs, nous considérons que la Ville devrait mieux tenir compte de l'apport du milieu communautaire comme potentiellement moteur de développement économique et social, s'illustrant à travers divers instances : CDEC, CDC, Tables de concertation sectorielles et intersectorielles, etc. Travaillant avec et auprès des citoyens, ce secteur est porteur d'une vision du développement qui émerge de la base. Une plus grande écoute et une plus grande collaboration avec les organismes communautaires, dans les projets de développement urbain, dont les groupes de femmes, nous apparaît comme une nécessité.

5. Recommandations

Dans le cadre du projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes, *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal. politique et mesures de mise en œuvre*, nous recommandons :

- Qu'une instance municipale, sous la forme d'un bureau Femmes, soit en charge de la mise en œuvre de la future politique d'égalité,

et que le Conseil des Montréalaises soit appuyé afin d'en faire un suivi

- De prendre en considération la participation des femmes à la vie démocratique de la ville sous l'angle de la gouvernance, et tenant compte de leur implication dans la société civile, notamment dans les groupes de femmes. À ce titre, la Ville pourrait envisager d'accroître les échanges entre les groupes de femmes et les élus municipaux;
- De mettre en place des mécanismes afin de favoriser la participation des femmes aux instances de participation publique municipales, en tenant compte des horaires et des contraintes en matière de transport;
- De mettre en place des mécanismes afin de s'assurer que l'ADS soit mise en pratique dans l'ensemble des services et instances municipales, particulièrement à l'échelle des arrondissements. Un éventuel bureau Femmes pourrait veiller à son application;
- De favoriser la gratuité des services de loisir, de sport, ainsi que du transport en commun pour les personnes à faible revenu;
- De favoriser le développement d'une économie solidaire, notamment en prenant en compte l'apport du milieu communautaire en tant que moteur de développement socioéconomique;
- D'encourager et de soutenir la participation des groupes communautaires, dont les groupes de femmes, au développement socioéconomique de Montréal.

Conclusion

Nous souhaitons vivement que le projet de politique d'égalité soit adopté par le Conseil de ville de la Ville de Montréal. Nous croyons que cette politique constitue un enjeu majeur pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la ville. Néanmoins, nous souhaitons que les recommandations communiquées dans le cadre de cette consultation publique soient entendues, afin que la politique puisse réellement refléter les besoins et les préoccupations des Montréalaises. C'est par cet échange que peuvent s'ériger les principes qui guideront l'établissement d'une ville plus inclusive et équitable envers l'ensemble de la population qui la compose, les hommes, tout comme les femmes.